

risque locatif jusqu'à concurrence d'une somme de 2,000 fr., a demandé à cette Compagnie de le garantir.

Pour repousser cette demande de Rivaud, la Compagnie articulait que l'incendie survenu dans ses bâtiments de ferme, était le résultat d'une faute lourde, à lui imputable ou à sa femme, mais ne prouvait pas cette faute et ne demandait pas à la prouver autrement.

Les faits constatés par les procès-verbaux de la gendarmerie et du brigadier-garde lors de l'incendie, démontraient bien que la femme Rivaud avait commis une imprudence en allumant son four; mais que cette imprudence ne saurait constituer une faute lourde de nature à faire prononcer que Rivaud dût supporter seul toutes les conséquences de l'incendie, et la Compagnie être déchargée des obligations que lui imposait son contrat d'assurances.

Le Tribunal de Roanne avait, d'après les considérants, jugé en ces termes :

Le Tribunal, jugeant en premier ressort et en matière ordinaire, rejette l'exception invoquée par la Compagnie, et statuant au fond, condamne Rivaud à payer à la Compagnie la Générale, aux droits de Cherpin, la somme de 910 francs, montant du dommage qu'elle a payé à Cherpin;

Condamne la Compagnie du Midi à garantir Rivaud de cette condamnation; la condamne à payer à Rivaud la somme de 3,000 fr. pour la valeur assurée de son mobilier et celle de 1,000 fr. pour la valeur assurée de ses céréales; condamne Rivaud aux dépens vis à vis la Compagnie la Générale; la Compagnie le Midi aux dépens vis à vis de Rivaud, et à le garantir de ceux qu'il supporte vis à vis la Compagnie la Générale.

La Compagnie du Midi a interjeté appel; mais la cour impériale admettant en principe :

Que la simple imprudence de l'incendie ne saurait équivaloir à la faute lourde, susceptible de lui enlever le bénéfice du contrat d'assurances;

Qu'avec l'absence de toute preuve de mauvaise foi dans les déclarations faites par l'assuré, la totalité des valeurs déclarées est due par l'assureur, en cas de perte totale;

A rendu cet arrêt :

Considérant qu'on ne saurait raisonnablement exiger de l'incendie, dans la situation imprévue où le place un sinistre subitement arrivé, la preuve précise, positive et rigoureuse de la quotité et de la valeur des objets perdus;

Que les documents recueillis et présentés à la cour, dans l'espèce, n'étant combattus par aucune preuve contraire et par aucune présomption de mauvaise foi, paraissent suffisants pour justifier la décision des premiers juges;

Adoptant, au surplus, les motifs des premiers juges, dit qu'il a été bien jugé, mal et sans griefs appelés, condamne l'appelant à l'amende et aux dépens.

Conclusions de M. de Prandiére, avocat-général.

Plaidants : MM. Rambaud père et Boussand, avocats, assistés de MM. Clair et Girin, avoués.

Par arrêté du ministre d'Etat et des finances, président de la commission impériale, un concours international pour les musiques d'harmonie aura lieu au Palais de l'Industrie, les 14, 15 et 16 de ce mois.

Ne prendront part à cette lutte, dont le 1er prix est de 5,000 fr., que les musiques de division supérieure. On dit que les Enfants de la Loire se sont fait inscrire.

La formation de nouveaux trains de plaisir pour notre circonscription est vivement désirée.

Beaucoup de propriétaires ont attendu la fin des fauchaisons, les voilà finies, et avant de commencer les moissons, qui seront très-longues, attendu le peu de stabilité du temps, ils voudraient profiter de cet intervalle et mettre à profit le peu de temps dont ils peuvent disposer.

M. Ponsard, l'auteur de Lucrèce, d'Agnès de Méranie, de l'Honneur et l'Argent, du Lion amoureux, etc., est mort dimanche dernier à Passy, dans la maison de M. Jules Janin, à l'âge de 53 ans. M. Ponsard est né à Vienne (Isère). Ses restes mortels ont été transportés dans sa ville natale, pour être inhumés dans le tombeau de sa famille.

comme deux chiens se disputant un os; mais, pour être sourde et contenue, une sorte de haine n'en couvait pas moins entre les collectionneurs rivaux, qui déjà, par divers indices, avaient senti que l'amitié et le bric-à-brac ne pouvaient vivre en parfaite union. Cependant Dalègre, en sa qualité de maître de maison, essaya de faire oublier à son hôte cette petite découverte en lui offrant, au déjeuner, un certain vin de Bourgogne qui avait au moins vingt ans de bouteille; mais les collectionneurs se soucient bien des plaisirs de la table! Gardilanne eût jenné deux jours pour arriver à la possession de l'élegant pupitre de Moustiers aux dessins si délicats.

— Je partirai demain matin, dit-il à Dalègre.

— Si tôt ?

— Que ferais-je plus longtemps dans ce pays ? ajouta Gardilanne avec une certaine amertume.

Le déjeuner se ressentit de ce mot. Dalègre ayant certains remords, mais ne pouvant se résoudre, malgré tout, à céder son fameux pupitre de faïence. Le café pris, Gardilanne manifesta le désir de faire encore un tour dans la ville, à l'aventure; il désirait même que Dalègre ne le suivît pas; mais celui-ci se garda bien de lui obéir, s'étant promis de ne pas quitter le parisi d'un pas; or, quoique Gardilanne parût contrarié de cette tenacité à l'accompagner, Dalègre tint bon.

Habituellement les deux amis sortaient en se donnant le bras; ce jour-là, Gardilanne, pour mieux montrer qu'il entendait recouvrer son indépendance, affecta de s'éloigner de quelques pas de Dalègre, et comme il avait de longues jambes maigres, sèches et nerveuses, il s'élança dans la ville avec une ardeur désagréable pour le Nivernais, qui était de complexion pléite, plus favorisé du côté du développement du buste que des jambes. Les rues hautes, Gardilanne les montait comme un soldat escaladant une barricade; les basses, il les descendait comme un cheval emporté; il traversait les grandes places pleines de soleil sans sourcilier. Dalègre soufflait, et de grosses gouttes de sueur tombaient de son front; malgré cette course ardente, Gardilanne n'en scrutait pas moins l'intérieur des maisons et flai-

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Du 6 juillet au 13 juillet 1867.

Mariages (5).

Berthier Jean, 21 ans, plâtrier, et Lareure Claudine, 20 ans, domestique.

Gauthier Jacques, 46 ans, jardinier, et Rondier Marie, 23 ans, jardinière.

Charlevin Jean-François, 27 ans, garçon de salle, et Fourneaux Jeanne, 29 ans, lingère.

Chanillière Benoît, 25 ans, teinturier, et Barret Françoise, 19 ans, tisseuse.

Place Jean, 21 ans, tisseur, et Trouillet Antoinette, 20 ans, tisseuse.

Naissances (20).

Plasse Louise, fille d'Antoine Plasse, et de Quillonnet Jeanne. — Dabire Philibert, fils de Claude Dabire, et de Ovide Benoit. — Badolle Jean, fils de Claude Badolle, et de Léchère Etienne. — Millet Claude, fils de Jean Millet, et de Vignon Elise. — Perche Pierre, fils de Pierre Perche, et de Goutorbe Claudine. — Fournier Jean, fils de Antoine Fournier, et de Domure Marie. — Charbonnier Léon, fils de Eugène Charbonnier, et de Lespinasse Caroline. — Roche Catherine, fille de Roche Benoît, et de Cristoph Claudine. — Mit Pierre, fils de Antoine Mit, et de Berlierin Joséphine. — Dadolle François, fils de Jean Dadolle, et de Dulac Colombe. — Labourbe Jeanne, fille de Gilbert Labourbe, et de Jacowski Marie. — Laroux Jean-Baptiste, fils de François Laroux, et de Rollet Marie. — Mainand Benoît, fils de Jean-Claude Mainand, et de Merot Antoinette. — Gay Jeanne-Marie, fille de Antoine Gay, et de Rogothier Marie. — Guillot Louis, fils de Benoît Guillot, et de Michel Claudine. — Livet Joseph, fils de Jacques Livet, et de Bresson Rose. — Burlin Florence, fille de Louis Burlin, et de Bain Thérèse. — 3 enfants naturels.

Décès (10).

Chefdeville Anne, 10 jours. — Gaidon Jeanne-Marie, 46 mois. — Detour Ann, 62 ans, bobineuse de coton, épouse de Perche Jean, tisseur. — Bignard Marie, 79 ans, blanchisseuse, veuve de Mamessy Antoine. — Lespinasse Marie, 1 an. — Dépale Marguerite, 10 jours. — Tachet Jean, 1 an. — Pothier Antoinette, 46 ans, tisseuse, épouse de Giraud Claude-Marie, tisseur. — Mainand Benoît, 1 jour. — Berger Marie, 20 jours.

Roanne, le 9 juillet 1867.

Monsieur le Directeur de l'ECHO ROANNAIS. Une opinion assez généralement répandue, et à laquelle je m'étais volontiers rallié, est qu'entre toutes, la justice musulmane est aussi prompte que terrible. Eh bien! monsieur le Directeur, il m'a suffi d'une heure passée à bord du cabinet de l'un de vos hommes d'affaires, pour revenir à de meilleurs sentiments à l'endroit des Turcs; voici comment: Deux plaideurs avaient de vieille date à régler: juifs et chrétiens s'entendent assez difficilement. Or, le jour indiqué pour une réunion, le débiteur était absent; force fut à son mandataire chrétien de se présenter pour lui; mais n'ayant pu s'entendre le samedi, jour de fête du pour-suisant, il fut convenu, devant l'homme d'affaires en question, que le surlendemain lundi, à 9 heures du matin, on terminerait en présence du débiteur revenu de voyage. Ce qui fut dit fut exécuté à l'heure précise; les fonds étaient comptés en capital, intérêts et frais. Vous croyez peut-être que de cette façon le débiteur était quitte? Vous vous trompez gravement, cher Monsieur, attendu que, dans la nuit du dimanche au lundi, et au mépris de la parole donnée, 20 pages très-productives avaient été écrites; elles contenaient une signification de jugement, avec commandement d'avoir, dans les 24 heures, etc...

Coût, 23 francs! Est-ce turc, est-ce juif, est-ce arabe ou homme d'affaires? Vos lecteurs en jugeront. Agréez, monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération. LAFAGE, Employé au service des Bâtiments Civils en Algérie (en congé).

La lettre que nous transcrivons ci-dessus nous étonne. La corporation des avoués près le tribunal de Roanne est connue pour son intégrité: il faut qu'il y ait quelque malentendu.

Nous ne croyons pas empiéter sur la politique en reproduisant, d'après le Figaro, qui l'emprunte à un journal de la Nouvelle-Orléans, les détails émouvants sur l'exécution de l'Empereur Maximilien: Il est nécessaire d'expliquer la cause du retard de trente-quatre jours qui surexcitait à un si haut degré l'opinion de nos concitoyens. Le premier courier parvenu à San-Luis, le 19 mai au matin, porteur de la nouvelle, ne revint ici avec les ordres du président que le 22. On signifiât à l'empereur sa comparution devant le conseil de guerre. Il protesta par écrit, demandant à être jugé par la chambre des notables, qui l'avait appelé au trône. On suspendit le procès et on envoya au président sa lettre avec les papiers saisis. La réponse, on se la rappelle, ne parvint ici que le 30. C'était un refus motivé sur ce fait, incontestable pour tout homme impartial, que la chambre des notables n'avait pas été convoquée par le chef de la république; mais le président, animé par un louable sentiment, offrait la vie sauve à l'empereur s'il jurait de ne jamais fouler le sol mexicain et signait, avec cette déclaration, sa propre déchéance.

Spontanément et de vive voix, Maximilien répondit accepter avec plaisir cette double condition, si les officiers et soldats capturés avec lui étaient également indamnés. L'ignorait alors le sort de Castillo et d'Avellano. On satisfait encore à cette exigence et ce fut l'occasion de nouveaux pourparlers qui ne pouvaient aboutir.

rait chaque vieille bâtisse avec des mouvements de marines qui faisaient frémir son ami. Ils arrivèrent ainsi aux quais, près du grand pont, à l'endroit qu'ont choisi les faïenciers populaires de Nevers pour peindre la Nièvre et ses marinières, et le grand soleil ardent si cher aux vigneronnes. Les quais sont habités par les gens du peuple, les ouvriers et les bateliers.

A cet endroit, Gardilanne ralentit sa marche pour donner un vif coup d'oeil à chaque maisonnette ouverte, sur le mur desquelles étaient généralement accrochées quelques faïences vulgaires, comme des assiettes avec de grands coqs, des saladiers représentant le pont de Nevers, et des plats à barbe où se lisaient quelques maximes grotesques. Ce n'était pas là ce que cherchait Gardilanne, et cependant chacune de ces faïences lui faisait bondir le cœur.

— Tu vois! lui disait Dalègre, ce ne sont là que des bricoles.

Mais Gardilanne continuait sa course et ne lui répondait pas.

A l'extrémité du quai s'ouvre un grand hangar plein de débris de toutes sortes d'objets de démolitions: vieilles portes, vieilles fenêtres, vieux meubles, chiffons entassés destinés aux fabricants de papiers. A la porte étaient étalés des volumes dépareillés, comme il s'en voit chez tous les revendeurs de France. Au fond se dressait une immense armoire de paysan, dont un battant ouvert laissait entrevoir des entassements des choses les plus diverses. Gardilanne s'arrêta tout à coup.

CHAMPELEURY.

(La suite au prochain numéro)

Le conseil se réunit enfin en comité secret le 11 au matin, sous la présidence du général Corona, assisté des généraux Escobedo, Martinez, Ruiz, Negrete et de deux colonels.

Les trois accusés furent conduits devant le tribunal, Maximilien refusa tout défenseur; Mejia et Miramon en choisirent un seul pour eux deux. Nous n'avons pu obtenir de détails sur cette séance qui n'a duré qu'une petite heure.

Le condamné partie le jour même ne revint que le 18 au matin; on assure que le président inclinait à la clémence; mais notre ministre à Washington, Romero, l'emporta et obtint l'ordre d'exécution, quoiqu'on eût fait valoir la faible majorité qui avait consacré la sentence.

Aussitôt que le général Corona fut nanti de la pièce nécessaire, on donna connaissance aux trois prisonniers qui ne manifestèrent aucune surprise, car on n'avait pu leur cacher plus longtemps le supplice des autres. Maximilien se borna à demander qu'on les laissât ensemble jusqu'à la dernière heure, ce qui fut gracieusement accordé. On les transféra dans l'ancien couvent qui servit d'hôpital aux troupes françaises, parce que la salle du rez-de-chaussée était commode et spacieuse, c'est là que se trouvait la pharmacie de l'hôpital, la pièce à deux fenêtres qui donnent sur le jardin de la cour intérieure.

L'autel fut dressé tout au fond, les sentinelles eurent pour consigne de tirer sur quiconque entrerait ou sortirait, sans un sauf-conduit du capitaine Gonzales.

D'ailleurs on ne laissa pénétrer que l'abbé Fisher, secrétaire et confesseur de Maximilien. Un peu plus tard, l'évêque de Queretaro se présenta, offrant son divin ministère, qui fut accepté après une courte conférence des prisonniers entre eux. La nuit se passa en conversations à voix basse; ils se confessèrent. Miramon souffrait beaucoup de sa blessure à l'oeil qu'il pansait avec de l'eau fraîche.

Mejia s'endormit profondément. Maximilien demanda du papier et des plumes, on mit quelque temps à en trouver au milieu de la nuit. Il écrivit deux lettres, la première en allemand, adressée à l'archiduchesse Sophie, sa mère, la seconde pour sa femme. Il les remit l'une et l'autre à l'évêque en le priant de les faire parvenir. Il y joignit une mèche de cheveux que la femme d'un garde vint elle-même lui couper; il la baissa, la roula et la glissa dans l'enveloppe cachetée.

Vers quatre heures, Maximilien désira entendre la messe qui fut dite par l'évêque; on éveilla Mejia, tous trois communieront.

Il paraît qu'après la messe l'empereur resta longtemps agenouillé sur la pierre dure — il n'avait pas de prie-Dieu — les yeux cachés et le front appuyé sur ses mains. On ne sait s'il pria ou s'il pleura. Miramon était pâle et abattu. Mejia était radieux: il ne faut pas oublier qu'il est Indien et que c'est une gloire pour lui de mourir avec son maître, à ce qu'il prétend.

Lorsque sept heures sonnèrent, on entendit la musique de la procession et le capitaine Gonzales entra dans la chapelle avec les bandeaux. Miramon se laissa lire la tête sans faire un mouvement, Mejia refusa et, comme le capitaine essayait de surmonter sa résistance, l'évêque dit quelques mots tout bas au général qui se soumit. Mais l'empereur s'avancant déclara qu'il ne souffrirait pas qu'on lui cachât les yeux. Après un moment d'hésitation, Gonzales salua avec bienveillance, et alla prendre la tête de l'escorte.

Alors la procession s'ébranla: le chemin était ouvert par un escadron de lanciers, ensuite la musique jouait une marche funèbre. Un bataillon d'infanterie, le mousquet au poing, formait deux lignes de quatre hommes de front chacune, pour la haie.

Le défilé atteignit la grande porte de l'hôpital, lorsque Mejia très-haut: — Sire, donnez-nous pour la dernière fois l'exemple de votre noble courage; nous suivons les pas de Votre Majesté.

A ce moment passaient les Franciscains; les deux premiers portaient la croix et l'eau bénite; les autres tenaient des cierges. Chacun des trois cercueils était porté par un groupe de quatre Indiens; les trois cercueils noirs d'exécution avec les banquettes venaient derrière.

Le capitaine Gonzales fit alors signe à Maximilien de descendre dans la rue. L'empereur s'avancant très-courageusement en disant aux deux généraux: — *Vamos nos a la libertad!*

La procession gravit lentement la rue du cimetière, en passant devant l'église par la rue de l'acqueduc. Bientôt le cortège domina toute la plaine, et le coup-d'oeil vu du bas était fort imposant.

L'empereur marchait le premier, ayant à sa droite l'abbé Fischer, à sa gauche l'évêque. Derrière, sur une même ligne, venaient Miramon, soutenu sous les bras par deux franciscains, et Mejia entre les deux prêtres de la paroisse de Santa-Cruz.

Quand on fut tout en haut de la colline, Maximilien regarda fixement le soleil levant, puis, tirant sa montre, fit jouer un ressort qui cache le portrait, excessivement réduit, de l'impératrice Charlotte. Il le porta à ses lèvres, puis, tendant la chaîne à l'abbé Fischer: — Portez ce souvenir en Europe à ma bien chère femme, et, si elle peut jamais vous comprendre, dites-lui que mes yeux se fermeront avec son image, que j'emporterai là-haut!

On était arrivé près de la grosse muraille extérieure du cimetière; les cloches sonnaient lentement le glas des agonisants. Les personnes seules de l'escorte étaient présentes, car on avait barré la foule pour l'empêcher de gravir la hauteur.

Les trois banquettes avec les croix de planches furent appliquées contre le mur; les trois pelotons d'exécution, composés de cinq hommes chacun avec deux sous-officiers de réserve, pour le coup de grâce, s'approchèrent à trois pas des condamnés.

L'empereur, au mouvement des fusils, crut qu'on allait tirer, et il s'approcha vivement de ses deux compagnons qu'il embrassa avec une touchante effusion.

Miramon, surpris, se laissa presque choir sur la banquettes où il resta allongé; les franciscains lui étendirent les bras en croix.

Mejia rendit à Maximilien son étrenne avec des mots entrecoupés que personne n'a entendus; puis il se croisa les deux bras sur sa poitrine, sans s'asseoir.

L'évêque s'avancant, dit à Maximilien: — Sire, donnez au Mexique tout entier, en ma personne, le baiser de réconciliation; que Votre Majesté pardonne tout à l'heure suprême!

L'empereur, agité intérieurement par une émotion visible, se laissa silencieusement embrasser. Puis, élevant la voix avec force, il s'écria: — Dites à Lopez que je lui pardonne sa trahison; dites au Mexique entier que je lui pardonne son crime!

Puis Sa Majesté serra la main de l'abbé Fischer qui, ne pouvant parler, tomba aux genoux de l'empereur en couvrant de larmes ses deux mains qu'il baisait.

Beaucoup de gens pleuraient abondamment; Maximilien dégagea avec douceur ses mains, et, faisant un pas en avant, dit ironiquement avec un triste sourire à l'officier qui commandait l'exécution: — A la disposition de usted.

Au moment où, sur un signe de l'épée, les fusils s'abattirent sur sa poitrine, il murmura quelques mots en allemand et la détonation enveloppa les spectateurs de fumée.

Miramon roula foudroyé comme une masse. Mejia, resté debout, battait l'air de ses bras; une balle dans l'oreille vint l'achever à bout portant.

L'empereur fut renversé sur la croix qui soutint son corps; on l'enleva aussitôt et on le plaça dans le cercueil avec les deux généraux. La sépulture fut donnée sur-le-champ à ces restes mortels dans le cimetière même, et l'évêque dit l'absoute.

Le général Corona fit appeler l'évêque et, exigea la remise des lettres. Celle de l'archiduchesse Sophie ne fut pas ouverte, c'était la mère du condamné et elle ne pouvait rien contenir qui parût dangereux. Celle de l'impératrice Charlotte, par des raisons graves de politique et de raison d'Etat bien justifiables, dut être décahétée et il a été permis au secrétaire de prendre cette copie:

Ma bien-aimée Carlotta, Si Dieu permet que tu guérisses un jour et que tu lises ces lignes, tu apprendras toute la cruauté du sort qui me frappe sans relâche depuis ton départ pour l'Europe. Tu as emporté avec toi ma fortune et mon âme. Que n'ai-je écouté ta voix!... Tant d'événements, hélas! tant de coups

subits ont brisé le faisceau de mes espérances, que la mort pour moi est la délivrance heureuse et non l'agonie. Je tomberai glorieusement comme un soldat, comme un roi vaincu, mais non déshonoré... Si tes souffrances sont trop vives, si Dieu t'appelle bientôt à me rejoindre, je bénirai sa main divine qui s'est appesantie sur nous... Adieu!... Adieu!

« Ton pauvre MAX. »

Cette lettre est écrite en français.

C'est la troisième fois depuis moins de cinquante ans que la nation mexicaine commet un crime pareil. En 1824, l'Empereur Iturbide fut honteusement livré et fusillé à Tampico; en 1829, le président Guerrero, lâchement vendu et fusillé à Acapulco; et en 1867, l'empereur Maximilien, odieusement trahi et mis à mort à Queretaro. Il paraît que les traites font souche dans cet horrible pays et que les traditions de perfidie y remplacent les traditions d'honneur.

On écrit de Touloud (Ardèche) au Courrier de la Drôme:

La nuit du 30 juin au 1er juillet a été signalée dans notre commune par un bien douloureux accident. Une pauvre idiote, âgée d'environ 70 ans et nommée Guilhot Marguerite, native des environs de Saint-Voy (Haute-Loire), qui s'était réfugiée dans la commune de Touloud depuis quelques années, s'est brûlée sous le pont de Rat situé sur le chemin vicinal de Touloud à Charmales, qu'elle avait choisi pour demeure depuis environ trois ans, et d'où les représentations amicales des personnes charitables du voisinage n'avaient pu la faire sortir, même à l'époque des grandes neiges de l'hiver passé. Chose étrange, l'idée fixe qui poursuivait et tourmentait cette malheureuse, était la crainte de finir sa vie sur un bûcher où elle serait brûlée vivante. Quelque sinistre ou quelques violences dont elle avait été le témoin en 1849 et 1850 à Rive-de-Gier, où elle était alors en service, avaient frappé son imagination et étaient la cause probable de sa folie qui, en s'aggravant avec l'âge, avait fini par lui faire prendre en horreur toute espèce d'habitation humaine. Quand on la pressait d'accepter un asile dans une maison: « Dieu me garde de le faire! » répliquait-elle, je ne veux pas, en retour de votre bonté, occasionner votre perte et celle de votre famille. Il me vaut mieux rester dehors, je pourrai peut-être fuir à la vue de ceux qui veulent me prendre, et gagner ainsi un peu de temps, en attendant la triste mort que je dois faire. »

On attribue l'incendie, soit à quelque allumette sur laquelle la malheureuse aura marché sans s'en apercevoir, soit à l'imprudence de quelque fumeur qui aura jeté par dessus le parapet du pont des allumettes enflammées qui auront mis le feu à l'échafaudage de planches et de paille qui elle avait entouré de couvertures et qui lui servait de logement.

Les habitants des maisons voisines du pont de Rat n'ayant rien entendu, on a tout lieu de croire que la victime de cet incendie a été asphyxiée pendant son sommeil. Son cadavre a été trouvé à l'endroit même où elle se tenait d'habitude.

Pendant l'incendie du Châtelard (Savoie), le gendarme Berger venait de s'échapper à grand-peine du foyer de l'incendie, où il avait arraché à la mort plusieurs personnes, lorsqu'il apprend que la jeune Cécile Boisson, âgée de 14 ans, se trouvait encore au milieu des flammes. Il se précipite aussitôt au sein du vaste brasier, pénètre dans la maison indiquée, dont l'escalier s'écroule derrière lui.

Il aperçoit alors la jeune fille réfugiée sur une galerie qui surplombe un précipice de 60 pieds de profondeur; c'est la seule issue qui leur reste. Berger s'efforce de calmer les terreurs de la pauvre enfant; et lui persuade de tenter cette dernière chance de salut. Il lui donne l'exemple en sautant le premier; la jeune fille s'élança à son tour; mais, dans sa chute, elle se brisa la mâchoire contre une pierre et demeura étendue auprès du courageux gendarme qui s'était fracassé la jambe gauche.

On court à eux et on les transporte à la gendarmerie, où les soins les plus pressés leur sont prodigués. Tout fait espérer qu'ils ne succomberont pas à leurs blessures.

Le vice-roi d'Egypte prochainement attendu à Vichy, occupera le chalet que S. M. l'Empereur avait habité la première année de son séjour dans cette ville, après avoir résidé à la ville Strauss.

Le roi de Suède est attendu le 14, il habitera le chalet impérial et le bâtiment situé auprès du chalet.

Vendredi dernier, entre midi et une heure, dit le Courrier de Marseille, le pont en construction qu'on établit dans notre ville au-dessus du boulevard du Musée pour faire communiquer la rue Estelle avec l'escalier qui mène au cours Julien s'est écroulé. Par une fatalité déplorable un certain nombre d'ouvriers prenaient leur repas, à l'ombre, sous le pont, ils ont été ensevelis sous les décombres.

On vient de découvrir en Suède, dans la province de Délécarlie, des sources d'huile de pétrole d'une abondance extraordinaire.

Les sources d'huile de pétrole sont ordinairement voisines de gisements houillers et de minerais de fer.

Voilà une richesse de plus acquise à la Suède et deux autres richesses en perspective.

Un Français, qui se trouvait dans un grand dîner à Londres, eut une vive discussion avec un monsieur placé à l'autre bout de la table.

Monsieur, — lui cria celui-ci, — si j'étais près de vous, je vous donnerais un soufflet: considérez-vous donc comme offensé.

Et moi, — dit l'autre, — si j'étais plus près de vous, je vous passerais mon épée au travers du corps: considérez-vous comme mort!

Le dernier numéro de la Revue Libérale contient les articles suivants: Alceste à la cour. Suite. (Jules Janin); Sur la nature de l'homme et des sociétés humaines. (Joseph Morand); Le poète américain Longfellow. (Armand Renaud); La liberté et les intérêts matériels. (Poujard-bien); Un sultan prisonnier en France. (Alfred de Bougy); La question du Mexique. (Il. Mille-Noé); Les grands hommes de Paris. Suite. Victor Hugo, Théophile Gautier, Auguste Vacquerie, Alfred Delvau. (Benjamin Gastineau); La vie et l'œuvre de Goya. (Alphonse Pages); Le pacte doctrinaire. (Julien Lemer); Variétés (X.); Chronique politique (*); La quinzaine (**).

CRÉDIT LYONNAIS

Société à responsabilité limitée.

Capital entièrement versé: Vingt Millions.

Bilan au 30 juin 1867.

Table with financial data: ACTIF, PASSIF, Espèces, Portefeuille, Avances et Crédits sur nantissements, etc.

Effets en circulation avec l'endossement de la Société... CERTIFIÉ CONFORMÉ AUX ÉCRITURES...

DRAMES DU NOUVEAU-MONDE

Depuis quelque temps déjà nous n'avions pu tenir nos lecteurs au courant des nouveautés de la librairie Brunet...

- 1° Le Mangeur de Poudre... 1 vol. 2 fr.
2° Le Scalpeur des Ottawas... 1 vol. 2 fr.
3° Rayon-de-Soleil... 1 vol. 2 fr.

Nous l'avons dit depuis longtemps, cette collection des Drames du Nouveau-Monde est comme un kaléidoscope authentique de la vie américaine...

AVIS AUX EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS

Dans l'intérêt du public ainsi que des exposants, MM. Firmin Didot feront paraître, cette année, en tête de l'Annuaire du commerce DIDOT-BOTTIN...

Cette liste sera rédigée par produits d'après l'ordre alphabétique, et par pays, de manière que toute personne, désirant acheter un article quelconque...

Mais outre les noms qui seront insérés gratuitement, chaque exposant, moyennant 6 fr. par ligne de 50 lettres, pourra faire suivre son nom d'une notice dans laquelle il expliquera au public l'Invention, le Perfectionnement ou l'Amélioration qui lui ont valu une récompense...

Cette publicité est sans contredit la meilleure et la plus efficace de toutes, puisqu'elle dure toute l'année, et dans un ouvrage qui est indispensable à toute maison importante...

Ces notices ne pourront être adressées à la librairie Firmin Didot que jusqu'au 15 août.

EN S'ABONNANT A

L'AVENIR NATIONAL, grand journal, quotidien, politique, littéraire, commercial, qui va bientôt entrer dans sa 3e année, et dont le succès a été si rapide, on reçoit gratuitement, deux fois par semaine, un magnifique journal d'illustrations L'UNIVERS ILLUSTRÉ.

L'AVENIR NATIONAL a pour rédacteur en chef, M. A. PEYRAT; pour rédacteur principal, M. Taxile DELORD; pour principaux collaborateurs MM. Frédéric MORIN, Etienne ARAGO, GAFFE, HORN, Georges POUCHET, Amédée GUILLEMIN, d'ORNANT, Jules MAHIAS, L. LEGAULT, Ch. QUENTIN, Ch. HABENECK, CRUSSARD, CAMPENON, Ed. PUTHOD, A. DRÉO, E. DE SONNIER, Léon LOISEAU.

Il publie des correspondances spéciales de Londres, Florence, Venise, Bruxelles, La Haye, Genève, Vienne, Berlin, Madrid, New-York, Rio-de-Janeiro, etc.

L'AVENIR NATIONAL publie une Revue hebdomadaire par M. P. VERNIER, une revue quotidienne de la Bourse et des différents marchés du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

L'abonnement à L'AVENIR NATIONAL et à L'UNIVERS ILLUSTRÉ réunit coûte le même prix que l'abonnement aux autres journaux politiques (16 francs par trimestre pour les départements).

On s'abonne par un mandat sur la poste, à l'ordre du directeur, ou une traite sur Paris, 9, rue d'Aboukir, Paris.

AVIS GÉNÉRAL

M. et Mme NORMAND

Dentistes, rue Sainte-Elisabeth, 83.

A ROANNE

Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et font tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés.

Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

M. FERARY, M^{re} DENTISTE

Rue de la Loire, 10

A SAINT-ETIENNE

Spécialité pour les nouveaux dentiers succionnels sans ressorts, s'adaptant par la pression atmosphérique. Pièce partielle d'une ou plusieurs dents, sans ressorts ni crochets, se posant sans nécessiter d'extraction de racines, s'adaptant par la suction simple.

Ressemblance naturelle. Guérison assurée des dents sans extraction. Redressement des dents toujours certain chez les enfants.

Cédant aux demandes qui lui ont été faites par plusieurs habitants de Roanne, M. FERARY viendra très régulièrement, le 25 de chaque mois, et séjournera jusqu'au 26, à 4 heures du soir.

Visites à domicile sur demande.

HOTEL DU NORD.

Depuis la cure du Saint-Père par la Revalessière Du Barry et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de santé, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Pour tous les articles non signés: SAUZON.

MERCURIALES

Table with 3 columns: Dernier marché, Roanne, Montbrison. Rows include Froment 1er qualité, Froment 2e id., Froment 3e id., Seigle 1er qualité, etc.

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

SOUS-PRÉFECTURE DE ROANNE.

Expropriation pour cause d'utilité publique. AVIS

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Roanne donne avis qu'en conformité de l'article 5 de la loi du 3 mai 1841, le plan parcellaire des terrains nécessaires pour l'ouverture du chemin vicinal, n° 43, entre la route départementale, n° 4, et le chemin vicinal, n° 9, sur le territoire de la commune de Pouilly-sous-Charlieu, est déposé à la Mairie, où tous les intéressés peuvent aller en prendre communication, pendant huit jours, à dater de demain, et faire ou présenter leurs déclarations, qui y seront inscrites ou annexées au registre à ce destiné.

Roanne, le 13 juillet 1867.

Le Sous-Préfet, NÉEL.

Etude de M. CHERVIE, notaire à Charlieu.

AVIS

Les créanciers du sieur Pierre Vadon, décédé voiturier à Charlieu, sont priés d'envoyer leur compte à M. Chervie, notaire à Charlieu, avant le quinze juillet prochain.

PHÉNOL-BOBOEUF désinfectant anti-épidémique ayant obtenu un

PRIX MONTYON guérit: CHOLÉRA TYPHUS.

PHÉNOL-BOBOEUF guérit: PIQURES, MORSURES

PHÉNOL-BOBOEUF guérit: BRULURES, COUPURES

PHÉNOL-BOBOEUF PARFUMÉ POUR TOILETTE.

DÉPÔT, 9, RUE BUFFAULT, Paris, et dans toutes les pharmacies. 12-1

Prix: 1 fr. 50 le flacon. Parfumé, 2 fr.

MAL DE DENTS guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS. 1 fr. 50 le flacon. Dépôt à Roanne, chez M. GARNIER, pharmac. L. B. 32-8

AVIS

Un bon Cultivateur, pouvant offrir les meilleurs renseignements, désire trouver une place importante de fermier, granger ou vigneron. S'adresser au bureau du Journal, rue Impériale, 70.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Roanne, rue Impériale, 43. S'y adresser pour tous les renseignements.

Facilité pour le paiement.

A VENDRE

VASTES EMPLACEMENTS

POUR CONSTRUCTIONS ET FABRIQUES DE COTONNES. Rue du Marais, à Roanne. S'adresser à M. AUROUX ou à M. DUMONT, notaires à Roanne.

A AFFERMER

DEUX

BEAUX DOMAINES

UN VIGNERONAGE. S'adresser à M. POPULLE, à Pouilly-les-Nonnains.

PLUS DE FROID AUX PIEDS NI D'HUMIDITÉ

Avec les Semelles LACROIX, b^{ie} s. g. d. g. de 75 c. à 2 fr. 50. Chez M. FAISANT, bottier, rue de la Sous-Préfecture, 25, à Roanne. 30-28

GRANDE MAISON AVEC BOUTIQUES A TISSER

JARDIN ET DÉPENDANCES

A VENDRE

rue des Aqueducs, à Roanne. S'adresser à Madame BARNAY, rue du Collège, et à M. AUROUX, notaire à Roanne.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

A VENDRE

Un beau Fourneau et Poêles d'occasion, Voitures françaises, Tilbury, Char à Banc, Voitures à bras et Harrais.

Pour le tout, s'adresser au bureau du journal.

Etude de M. VEILLEUX, notaire à Roanne.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON

Composée d'une boutique à six emplacements de métier, cinq pièces au 1^{er} étage, caves, greniers, avec jardin et puits.

Letout situé à Roanne, faubourg de Clermont, rue St-Louis.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. DUMONT, propriétaire, demeurant à Roanne, faubourg de Clermont, rue Bellevue, près l'octroi, et à M. VEILLEUX, notaire.

Avis très-important

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

UN

FONDS DE MARCHAND-TAILLEUR

Ce fonds est très-bien achalandé. Un coupeur, homme de confiance, est attaché à la maison; aussi, sans être tailleur, on peut conserver la nombreuse clientèle.

A vendre ou à louer

Un petit Clos, avec jardin entouré de murs dans le clos, situé à 10 minutes de Roanne. On ferait bâtir un logement au gré du locataire, s'il le désire.

A VENDRE

UNE PETITE MAISON

Avec une pièce à la suite et un petit jardin;

UNE AUTRE PETITE MAISON

Presque au centre de la ville, très bien située pour un commerce.

On céderait ces diverses propriétés à de très bonnes conditions, avec sûreté et facilité pour les paiements.

S'adresser au bureau du journal, rue Impériale, 70.

A LOUER

au premier novembre 1867

LES APPARTEMENTS

OCCUPÉS PAR

L'HOTEL ROCCA

S'adresser à M. VADON Camille.

GRANDE MAISON

Avec Atelier et Étendage

A LOUER

S'adresser à M. le docteur GOIN, en face le moulin Thiodet.

FOIN A VENDRE

S'adresser à M. CHENAUX, régisseur de M. DE RAINNEVILLE.

EMPLACEMENT A VENDRE

rue de l'Asile, faubourg Mulsant. S'adresser à M. DUMONT, notaire à Roanne.

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET HYDROTHERAPIQUE

DE

SAINT-ALBAN

Buvette. — Bains. — Douches. — Piscines. — Traitement par le gaz acide carbonique.

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

Eaux Minérales, Eaux et Limonades

au Gaz naturel des Sources

SERVICE D'OMNIBUS ENTRE ROANNE ET SAINT-ALBAN

Pendant toute la durée de la saison, l'omnibus partira tous les jours de l'hôtel Saint-Louis, à 5 heures 1/2 du matin, et suivra l'itinéraire ci-après: rue Mably, place Saint-Etienne, rue du Collège, rue Sainte-Elisabeth, hôtel du Commerce, place du Marché, rue du Coq, hôtel du Centre, rue des Bourrasnières, hôtel du Nord, rue de la Côte, cours Persigny, et partira de la Gare après l'arrivée du train de Paris, de 5 h. 45 m.

Départ de Saint-Alban, 10 heures 30 m. Au départ comme au retour, les voyageurs pourront prendre ou quitter l'omnibus sur tout le parcours de la ville.

AVIS

Les dimanches, l'Omibus ne partira de Roanne qu'à 8 heures du matin, en suivant l'itinéraire ci-dessus, et ne reviendra que dans la soirée.

Trajet rapide, voiture très-confortable

PRIX DES PLACES.

Abonnement pour 20 jours consécutifs 15 fr. Voyage aller et retour, en suivant un traitement irrégulièrement 1 fr. Voyage aller et retour, sans suivre un traitement 1 fr. 80 Voyage aller ou retour seulement 1 fr.

BUREAUX

A Roanne, Hôtel Saint-Louis; A Saint-Alban, bureau du Receveur, près les Fontaines.

ABONNEMENTS

Un an... 64 fr. Six mois... 33 Trois mois... 16

LE COURRIER FRANÇAIS

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

UN MOIS 5 fr. 50.

Le Courrier français est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, moraux et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une PRIME GRATUITE composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS... 4 fr. de volumes. TROIS MOIS... 3 fr. SIX MOIS... 6 fr. UN AN... 12 fr.

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

ABONNEMENTS ET RÉDACTION: 9, Rue d'Aboukir, 9

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ART DENTAIRE, 29, boulevard des Italiens, Paris

EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES sans souffrances par le protoxyde d'azote. Brev. s. g. d. g. — Brochure franco, 1 fr.

CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS Brochure franco, 1 fr.

DENTITION DES ENFANTS CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE Brochure franco, 1 fr. Cas ouvrages s'envoient contre timbres-poste.

DES ÉLIXIRS ET POUDRES DENTIFRICES Avantages et inconvénients. — Notice sur la Poudre et l'Élixir PRÉTERRE. — Brochure franco, 1 fr.

LES DENTS, CONSERVATION, MALADIES, INFLAMMATION DES GENÈVES, Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). L.E. — 1 vol. franco, 2 fr.

30 centimes le numéro — Le plus grand des journaux illustrés

L'UNIVERS ILLUSTRÉ

(10^e ANNÉE)

Toute personne qui, d'ici au 31 juillet 1867, s'abonnera ou renouvellera son abonnement pour un an, recevra en

PRIME GRATUITE

Les Oeuvres complètes de **H. DE BALZAC** 8 forts vol. illustr. de 1000 dessins

L'UNIVERS ILLUSTRÉ PARAIT TOUS LES SAMEDIS SEIZE PAGES D'IMPRESSION Dé douze à quinze Dessins DANS CHAQUE NUMÉRO

ON S'ABONNE A L'ADMINISTRATION DU JOURNAL Passage Colbert, 24 A LA LIBRAIRIE NOUVELLE Boulevard des Italiens, 15 ET A LA LIBRAIRIE MICHEL LÉVY FRÈRES Rue Vivienne, 2 bis.

L'UNIVERS ILLUSTRÉ est le seul journal illustré qui se soit assuré la collaboration des grandes illustrations littéraires, scientifiques et artistiques. — Il publiera successivement, et dans chaque numéro, les articles suivants, entièrement inédits, qui constituent une série complète d'études du plus attachant intérêt : EDMOND ABOUT (les Maris de leurs Femmes) — BABINET (Actualités scientifiques) — ALEXANDRE DUMAS père (les Héros de la Table) — ALEXANDRE DUMAS fils (les Demi-Characteres) — FEUILLET DE CONCHES (les Autographes introuvables) — OCTAVE FEUILLET (le Théâtre des Fées) — THEOPHILE GAUTIER (les Eccentriques de la Peinture) — ERNEST LEGOUVE (Entretiens et Dialogues) — P. MÉRIMÉE (Variétés archéologiques) — PREVOST-PARADOL (Portraits historiques et littéraires) — SAINT-BEUVE (Notices littéraires) — GEORGE SAND (Etudes et Fantaisies littéraires) — PAUL DE SAINT-VICTOR (Statuettes et Médailles) — VICTORIN SARDOU (les Lundis de M^{me} Benoit).

L'EXPOSITION UNIVERSELLE est l'objet de nombreux et splendides dessins, et d'articles faits par des écrivains spéciaux, les plus justement renommés. — Chaque numéro de L'UNIVERS ILLUSTRÉ contient de DOUZE à QUINZE DESSINS par les premiers artistes français et étrangers.

L'UNIVERS ILLUSTRÉ a commencé le 1^{er} juin la publication de l'histoire de Deux Enfants d'ouvriers, roman inédit de HENRY CONSCIENCE.

La rédaction de L'UNIVERS ILLUSTRÉ se compose de MM. A. DE PONTMARTIN, GÉROME, JEAN ROUSSEAU, S. HENRY BERTHOUD, OSCAR COMETANT, TH. DE LANGEAC, MAITRE GUÉRIN, PAUL PARFAIT, M^{me} ALICE DE SAVIGNY, etc. — Dessins inédits, expressément faits pour L'UNIVERS ILLUSTRÉ, par les plus grands artistes de la France et de l'Étranger. — Revue comique du mois, par CHAM. — Une Chanson inédite chaque mois, paroles et musique de GUSTAVE NADAUD.

PRIX DE L'ABONNEMENT

| | | | |
|------------------------------|------------|------------------------------------|-----------|
| Paris, un an, avec la Prime. | 18 francs | Départements, un an, avec la Prime | 20 francs |
| — six mois. | 9 — | — six mois | 10 — |
| — trois mois. | 4 50 cent. | — trois mois | 5 — |

PRIME. — Depuis le 1^{er} juin 1867, la Prime: OEVRES COMPLETES DE BALZAC, est mise à la disposition des abonnés. — Les abonnés des départements pourront la recevoir franco, à domicile, contre l'envoi de 2 fr. en un mandat ou en timbres-poste.

Pour les abonnements et le port de la Prime, envoyer un mandat sur la poste ou une valeur à vue sur Paris, au nom de M. EMILE AUCANTE, administrateur. — Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

La Collection complète jusqu'à ce jour se compose de 17 beaux volumes contenant plus de 5,000 gravures. — Prix, pour les abonnés, la collection brochée : 75 fr. au lieu de 100 fr.; reliée : 112 fr. au lieu de 137 fr.

A VENDRE

IMPRIMERIE, en pleine activité, ayant presse-mécanique, avec moteur à vapeur et autres presses, occupant 20 ouvriers, dans un chef-lieu du midi de la France, 35 à 40,000 habitants. Cet établissement possède un journal politique depuis 55 ans, avec les annonces judiciaires, deux autres journaux littéraires et religieux, et un atelier de lithographie. Clientèle très-étendue et les administrations. Facilité de paiement avec garantie. S'adresser à Paris, à MM. Bullier, Havas, Lafitte, etc., place de la Bourse, 8. 2-2

MALADIES DES FEMMES

M^{me} H. LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. Traitement (sans repos ni régime) des maladies des femmes : inflammations, suites de couches, déplacement des organes, causes fréquentes de la stérilité constitutionnelle ou accidentelle. Les moyens de guérison, aussi simples qu'infaillibles, employés par M^{me} Lachapelle, sont le résultat de 25 années d'études et d'observations pratiques dans le traitement spécial de ces affections. M^{me} Lachapelle reçoit tous les jours, de trois à cinq heures, à son cabinet, rue du Monthabor, 27, près les Tuileries, Paris. L. B. 7-2

LA C^{ie} AFRICAINE qui a le monopole de la vente des cafés du PRODUCEUR MEHEMET-ALI-POLIS, DEMANDE DES REPRESENTANTS dans toutes les communes pour la vente des CAFÉS ET DES THÉS. — S'adresser franco à la C^{ie} Africaine, 39, avenue Trudaine, Paris. L. B. 2-2

PLUS DE CHEVEUX BLANCS MELANOGÈNE De BICOQUEAIRE AINÉ, de ROUEN. Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'À CE JOUR. Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 107, rue St-Honoré. A Roanne, chez M. MONTVENOUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse.

ASTHME ! ASTHME ! L'efficacité des Cigares JOY est aujourd'hui incontestable, comme le prouvent les attestations des médecins et les remerciements que nous adressent les personnes que ces Cigares ont guéries. — Dépôt : Pharmacie ROBERTS et C^e, place Vendôme, 23. — Prix : 3 fr.; 10 boîtes, 25 fr. contre mandat.

FÉCONDATEUR AGRICOLE

Produit précieux et indispensable aux agriculteurs, horticulteurs, jardiniers, pépiniéristes, etc., s'emploie tous les mois de l'année; se vend chez MM. les épiciers, grainetiers, débitants de tabac, etc. (Lisez l'Echo roannais du 10 février). Seul fabricant, L. MONNET, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. On désire avoir un concessionnaire dans chaque arrondissement. L. B. 8-3

A PARIS, 87, RUE RICHELIEU

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

la plus ancienne en France de toutes les C^{ies} d'Assurances

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

CAPITAUX PAYABLES APRÈS DÉCÈS

La Compagnie a été fondée en 1819 et possède 60 MILLIONS de francs entièrement réalisés. En Valeurs sur l'État. . . . 43 millions. En Immeubles. . . . 17 millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. AD. MARCARD, banquier, président; — ALPH. MALLET, régent de la Banque de France, vice-président; — GRANDIDIER, ancien notaire à Paris, inspecteur; — Baron ALPH. DE ROTHSCHILD, régent de la Banque de France; — MARTEL, conseiller honoraire à la cour impériale de Paris; — A. DE COURCY, propriétaire; — ED. ODIER, de la maison Gros, Odier, Roman et C^{ie}; — G. TRUBERT, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Directeur : M. PAUL DE MERCÉ.

PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE :

- Hôtels de la Compagnie, rue de Richelieu, 85, 87 et 89.
- Hôtel, rue de Richelieu, 79, et rue de Ménars, 1.
- Hôtel de l'Ancien Cercle, boulevard Montmartre, 15.
- Hôtel du Jardin Turc, boulevard du Temple et rue Charlot.
- Propriété, boulevard Richard-Lenoir (ancien quai Valmy) 77, 79 et 81.
- Sept cents hectares de la Forêt de Montmorency (près Paris).
- Ferme de Moislains, près Péronne (300 hectares).
- Ferme d'Ermingen, près Savone (300 hectares).
- Domaines du Puch et de Cozeaux, près Bordeaux (3,000 hectares).
- Propriété, rue d'Amboise, 2, et rue de Richelieu, 95, rue de Richelieu, 97 (passage des Princes) et 99.

ASSURANCES DE CAPITAUX payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers. ASSURANCES MIXTES profitant aux ayants-droit de l'assuré s'il meurt, ou à lui-même s'il vit à une époque déterminée. Ces deux combinaisons jouissent d'une participation de 50 0/0 dans les bénéfices. ASSURANCES DE CAPITAUX, DIFFÉRÉS, servant à constituer un dot pour les enfants ou à l'exonération du service militaire. RENTES VIAGÈRES immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes. La Compagnie a des représentants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, où le rentier peut toucher ses arranges sur la production de son contrat, sans certificat de vie. — S'adresser, pour renseignements et prospectus, à M. BARGE Sébastien, agent principal, 31, rue Impériale, à Roanne; et à M. BONNAUD Guillaume, dans l'île, aussi à Roanne.

GROS ET DETAIL. — REMISE AUX MARCHANDS

GUILLET

Marchand de bois, au Coteau-Roanne

CHARBON DE BOIS, 1^{re} QUALITÉ

Ce charbon, tout essence bois dur, sans poussière, fumérons, etc., toujours parfaitement sec, convient à tous les usages.

Bois de Chauffage

Essence hêtre (fayard), en bûches coupées sur commande, pour cheminées, fourneaux, calorifères, etc.

ETABLISSEMENT THERMAL

SAIL-LES-BAINS

Château-Morand (Loire)

CHEMIN DE FER DU BOURBONNAIS

Station de St-Martin-d'Estreaux, entre Roanne et Lapalisse

Six sources thermales de composition différente. — Alcalines-Iodurées, — Sulfureuses, — Ferrugineuses. — Immense piscine. — Hydrothérapie.

Ces eaux ont une action spéciale élective dans les maladies de la peau, qu'elles guérissent, ou qu'elles modifient avantageusement. — Elles sont, de plus, souverainement calmantes du système nerveux.

Parc magnifique. — Vastes hôtels. — Chalet. — Gymnase. — Bureau télégraphique.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

TAHAN

ÉBÉNISTE BREVETÉ DE L'EMPEREUR Médaille d'argent 1849. — Prix Médal 1851. — Médaille 1^{re} Classe 1855

Les Produits de cette maison admis à l'Exposition de 1867, Groupe III, Classe 26, se composent de Pièces, montrant chacune une innovation, ou un progrès. — Les Visiteurs y remarquent des Sculptures de différents styles, des Marqueteries de bois, dessinées et nuancées comme dans un tableau, des Incrustations d'ivoire finement gravées, des Peintures de sujets ou de fleurs sur le bois même, des Panneaux de faïence ou d'émail, certis de bronze très-étudiés. — Tous ces produits sont ceux de l'industrie courante de M. TAHAN, on peut les acheter à l'Exposition; on peut aussi trouver les mêmes dans ses magasins, où ils sont présentés Marqués en Chiffres, et vendus à Prix Fixe.

MAGASINS DE VENTE A PARIS

RUE DE LA PAIX, AU COIN DU BOULEVARD

VIS-A-VIS LE NOUVEL OPÉRA L. B.



PLUS DE CHEVEUX COURONNÉS! GUÉRISON prompte et sans trace des chutes, couronnes, piqures, dartres, ardeurs, répartition exacte du poil, par le Réparateur TAHAN. — Flacon de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général, Pharmacie TRIGARD, aux Terres, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.